

## Des élèves du lycée français de Phnom Penh manifestent contre l'expulsion de familles cambodgiennes

Soumis par Duong Sokha  
09-04-2009

Phnom Penh (Cambodge), le 9 avril 2009. Les lycéens réclament des compensations "correctes" pour les familles logées dans l'enceinte de l'établissement René Descartes et menacées d'expulsion  
©Vandy Rattana

C'est une première : dans la matinée du jeudi 9 avril, une trentaine d'élèves cambodgiens et français du lycée international René Descartes, à Phnom Penh, ont manifesté en faveur du droit au logement d'une trentaine de familles menacées d'expulsion qui résident dans un bâtiment situé dans l'enceinte de l'établissement scolaire. De manière pacifique, tambour battant, ces lycéens ont dressé des banderoles reprenant la devise de la République française, "Liberté, Egalité et Fraternité", et appelant au "blocus". Leur but : afficher leur solidarité avec ces familles afin qu'elles puissent obtenir des indemnités correctes, à défaut de pouvoir rester sur ce terrain, et éviter leur expulsion violente, comme cela se produit trop souvent dans ce type de conflit au Cambodge.

Le bâtiment dans lequel vivent actuellement trente-sept familles, situé en plein cœur de la capitale du Cambodge, dans l'enceinte du lycée français René Descartes, accueillait autrefois l'Institut national des Affaires. Il a ensuite été confié par les autorités cambodgiennes au conseil en charge de la gestion du lycée Descartes, en échange du financement de la construction d'un nouveau bâtiment dans le quartier de Stung Meanchey.

Les familles cambodgiennes occupent le rez-de-chaussée et le dernier étage, les premier, deuxième et troisième étages ayant été fermés, pour rénovation, par la direction du lycée qui souhaite aujourd'hui jouir pleinement de ces locaux.

Récemment, les autorités de l'arrondissement de Daun Penh et celles de la municipalité de Phnom Penh ont donc rappelé aux occupants qu'elles les avaient déjà sommés de quitter les lieux, il y a quelques années, affirmant qu'ils étaient des squatters en situation illégale. Une qualification que refuse San Lim Sreang, occupant du quatrième étage : "Nous nous y sommes installés dans les années 1980. Les autorités de l'Etat du Cambodge, à l'époque, nous ont même délivré un carnet de famille en 1985. Et en 2000, nous avons reçu un carnet de résidence", fait valoir cet ancien fonctionnaire de la Banque nationale du Cambodge, qui refuse de partir, estimant que les indemnités proposées par les autorités, "entre 5 000 et 10 000 dollars", sont insuffisantes pour se reloger et acquérir un terrain ou un appartement convenable dans le centre de Phnom Penh.

Contacté par téléphone, le gouverneur adjoint de l'arrondissement de Daun Penh, Sok Penh Vuth, en charge de ce dossier, a déclaré à Ka-set que les autorités de Phnom Penh n'envisageaient aucune expulsion forcée à l'encontre de ces habitants. Les lycéens manifestants - qui craignent un scénario identique à celui qu'ont connu les résidents de Dey Krohom, violemment chassés par une société privée avec la complaisance des autorités de Phnom Penh - n'ont selon lui "pas bien compris" la situation. "Aucune expulsion n'est prévue. Nous continuons à rechercher une solution pacifique, affirme-t-il. Près de la moitié des familles, soit treize foyers [trente-sept familles vivent en fait encore dans le bâtiment - NDLR], ont accepté notre proposition de départ contre une somme d'argent et un terrain de quatre mètres sur huit dans le quartier de Boeung Tompong, arrondissement de Meanchey, situé dans la ville. Six autres familles sont en train d'effectuer les démarches pour déménager", a expliqué le gouverneur adjoint de Daun Penh.

Egalement sur Ka-set

Diaporama sonore sur l'éviction de Dey Krohom (24-01-2009)

- Expulsion de Dey Krohom : 53 familles continuent de réclamer des compensations financières (04-02-2009)
- L'expulsion des dernières familles de Dey Krohom aurait pu être évitée, selon une agence onusienne (29-01-2009)
- Des briques mais pas d'argent : les compensations aux expulsés de Dey Krohom revues et corrigées (27-01-2009)
- Violences foncières au Cambodge : Dey Krohom totalement nettoyée au terme d'une expulsion musclée (24-01-2009)